

Vivre à Eymeux,

Actualités

Cérémonie du 11 novembre...

Rassemblés devant le monument aux morts, les citoyens ont rendu un hommage solennel aux morts pour la France et notamment aux disparus du village.

Les enfants de l'école du village, sensibilisés et préparés par leurs professeurs des écoles, ont participé nombreux à la cérémonie commémorative du 97ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Cette participation rappelle le souci d'entretenir le devoir de mémoire, et l'importance de la présence des enfants aux cérémonies.

Après le dépôt de la gerbe au pied du monument aux morts par le maire, les enfants ont remis leurs bouquets de fleurs, et ont été associés à la lecture des messages.

Puis le maire a invité l'ensemble des participants au vin d'honneur dans la cour de l'école



Repas des Séniors

Samedi 12 décembre, plus de 60 Séniors ont répondu à l'invitation du CCAS de la commune d'Eymeux pour le repas de Noël. Les Séniors se sont retrouvés pour partager un excellent repas concocté par O'Traiteur Gourmand.

Pour ceux qui n'ont pu participer, empêchés par la maladie ou la dépendance, un colis leur sera remis.



Soirée théâtre

Une salle bien remplie pour l'avant-première de la nouvelle comédie des Dugomier : CHIC ! LA RETRAITE



Extraits Conseil municipal novembre/décembre 2015

Rapports annuel d'activité 2014

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport annuel d'activité 2014 de la Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes, ainsi que celui du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED). Nous vous rappelons que ces rapports sont destinés à l'information des usagers.

Gestion du matériel festif

La Communauté d'Agglomération Valence Romans-Sud-Rhône-Alpes a cédé gracieusement, aux quinze communes de l'ex Communauté de Communes du Canton de Bourg de Péage, le matériel festif qui leur était mis à disposition.

Le stockage du matériel est réparti sur les communes d'Alixan, Bourg de Péage et Hostun. Une convention de gestion de matériels festifs a été signée avec les quinze communes de l'ex Communauté de Communes du Canton de Bourg de Péage

Calibrage de la RD 532 sur les communes d'Eymeux, Hostun et La Baume d'Hostun

Un diagnostic d'itinéraire a été réalisé sur l'ensemble de la RD 532 par le Département en novembre 2013. 8 accidents entre 2009 et 2014 ont fait 5 morts. La présence d'arbres à proximité du bord de la chaussée est un obstacle latéral et a été un facteur aggravant.

Le projet consiste à la mise en place de glissières de sécurité du côté des alignements de platanes à une distance de 1.70 m, et l'aménagement de deux giratoires : un au carrefour des RD 532 et 325A et accès à l'échangeur de l'A49 et l'autre au carrefour des RD 532 et 125 et VC vers les Massotiers en fin de section de la RD 532.

Ces travaux sont prévus en 2019-2020.

Réfection de la toiture de l'église

Suite au nettoyage du clocher de l'église, il est apparu nécessaire de réaliser de toute urgence des travaux de réfection d'une partie du toit de l'église. L'estimation de cette opération s'élève à 20 497.95 € H.T.

Le Conseil Municipal, décide de procéder aux travaux susvisés et de demander au Conseil Général une subvention au titre de la dotation cantonale du patrimoine.



Aménagement de cheminements piétonniers le long de la RD 325

Il est nécessaire pour la bonne exécution de ce projet de désigner un maître d'œuvre.

L'estimation du projet s'élève à 182 867.66€ ht hors travaux d'enfouissement des réseaux secs. Le Conseil Municipal décide d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet BEAUR pour un montant de rémunération de 12 800 € HT.

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié le projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune. La dépense prévisionnelle de l'effacement et de fiabilisation des réseaux électriques entrée NORD RD 325 s'élève à 72 903.68 €, sur ce montant reste à la charge de la commune la somme de 14 580.72 €. De même, la dépense prévisionnelle des travaux de dissimulation des réseaux téléphoniques et le câblage s'élève à 39 248.68 €, sur ce montant reste à la charge de la commune la somme de 12 905.69 €. Les différentiels sont financés par le SDED.

D'autre part, ces travaux comportent une part de gestion des eaux pluviales et des ouvrages d'assainissement relevant de la compétence de Valence Romans Sud Rhône-Alpes. Dans un souci de cohérence, mais également pour coordonner les interventions, il est nécessaire de mettre en place une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la communauté d'agglomération et la Commune.

Réduire les pesticides et favoriser la biodiversité

Le territoire de l'agglomération présente un patrimoine naturel remarquable de biodiversité qu'il faut conserver.

Les collectivités doivent assumer leurs rôles d'acteurs de la qualité de l'eau et de la préservation de la biodiversité. L'agglomération propose, d'accompagner des communes volontaires sur la suppression des pesticides et la préservation de la biodiversité, de réaliser un plan de gestion sur certains espaces gérés par la communauté d'agglomération, et de démarrer cet automne afin de profiter de financements de l'Agence de l'Eau. La commune s'est portée volontaire pour la réalisation d'un plan de gestion différenciée.

Contrat d'assurances

Afin de satisfaire aux obligations de mise en concurrence, une consultation a été lancée le 8 septembre 2015 auprès de 5 organismes assureurs, et 3 ont répondu. Le conseil municipal décide de retenir l'offre du Groupama pour une prime annuelle 2016 de 5 602.96 €, soit une économie de 28.60% par rapport à la prime 2015.

Recensement de la population



En 2016, aura lieu le recensement des habitants de notre commune. La collecte se déroulera du 21 janvier 2016 au 20 février 2016. Depuis 2015, les personnes recensées peuvent répondre par internet (www.le-recensement-et-moi). Les agents recenseurs sont recrutés et rémunérés par notre commune (photos ci-contre). Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations (écoles, maison de retraite, équipements collectifs, moyens de transports) **Votre participation est essentielle, elle est obligatoire, c'est un devoir civique.**

PASSAGE A LA TNT

Le 5 avril 2016, nous passons à la TNT Haute Définition. Etes-vous prêt ? L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril. Vérifiez sans attendre, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant ! Toutes les infos sur www.recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818 (prix d'un appel local)

Manifestations

Fête des Laboureurs
9, 10 et 11 Janvier 2016

Programme de la fête

Samedi 9 janvier : 20h00 repas dansant sur réservation (auprès des membres du comité des fêtes)

Dimanche 10 janvier : 9h30 messe, suivi de la dégustation des bugnes

Lundi 11 janvier : 13h00 repas populaire

ORCHESTRE D'HARMONIE D'HOSTUN

REPAS TRUFFES

Samedi 30 janvier 2016 à 12h

A la salle des fêtes de Jaillans

Tarifs : Adultes 30€ - 10/15 ans 15€ et -de 5 ans 5€

Réservation au : 04 75 48 86 65 / 06 23 67 77 79

Dates à retenir

- Le 7 février 2016 à la salle des fêtes, « Rencontre de la Raviole et de la Truffe »
- Dimanche 14 février : journée boudin RCE
- Samedi 5 mars : loto de l'école de rugby
- Du 14 au 19 mars 2016, la 11ème édition du Salon l'Ivre Jeunesse 2016 à Chatillon St Jean

Les Vœux du maire...

Nous retiendrons sans doute longtemps que l'année écoulée est associée au sang d'innocents qui étaient au mauvais endroit, au mauvais moment. La plupart étaient jeunes, profitant d'un bon moment de vie, leur vie, enlevée par des fanatiques se revendiquant d'une idéologie religieuse totalement dévoyée et mise à profit pour être un catalyseur de haine. On attribue à André Malraux la citation «le XXIème siècle sera mystique ou ne sera pas ». Je me suis souvent interrogé sur le sens de cette phrase, son fondement, voire son erreur, persuadé que la science, l'éducation et le niveau du développement économique seraient un modèle irréversible, initié au siècle des lumières qui s'imposerait progressivement à toute la planète. En fait, André Malraux pensait que « si l'humanité de notre siècle ne trouvait nulle part un type exemplaire de l'homme, les manifestations, et autres ectoplasmes ne suffiraient pas à l'apporter ». Fort est de constater que l'homme exemplaire, l'homme nouveau, les régimes totalitaires tout au long du XXème ont voulu l'inventer sans y arriver, enterrant dans les sillons de l'histoire des millions de morts. Mais que l'on y prenne garde, ce besoin du sens de la vie que l'on porte en nous, celui de recherche d'un modèle, d'une identité de valeurs, c'est la porte d'entrée des sectes, des idéologies communautaristes autant que celle des nationalistes. Elles se nourrissent de cette recherche pour mieux fédérer et cimenter leurs adhérents à leur pensée. Elles désignent inévitablement un coupable aux maux de la terre. La recette est connue, elle se développe à chaque fois sur le terreau de la misère, des difficultés économiques et l'absence d'une éducation aboutie. Elle révèle et attise la peur ancestrale de l'autre, l'inacceptation d'une différence, physique ou intellectuelle, qui ne peut se solutionner que dans un conflit plus ou moins gradué. Nous vivons dans un beau pays, une belle région, dans un village tranquille, solidaire, deux fois moins impactée par le chômage que la moyenne nationale, avec peu, même si c'est toujours trop, de délinquance et d'incivisme. Nous bénéficions avec l'apport des associations, dont on ne loue jamais assez le travail, d'un cadre de vie qualitatif. Le bonheur est simple pour qui sait en profiter. Notre commune, comme beaucoup d'autres, reste un modèle de société qui contribue à donner un sens à la vie et de s'en satisfaire sans rechercher d'autres artifices. Mais, comme toute forme sociétale, la ruralité reste fragile dans un monde qui évolue et se complexifie sans cesse. Elle doit échapper à la tentation d'un repli identitaire mais au contraire savoir faire partager ses valeurs. Alors, pour 2016 sachons relativiser, continuons à rester nous-même, restons lucides, donnons un sens à notre vie par la relation avec notre famille, nos amis, notre village, Que 2016 soit pour vous toutes et tous une excellente année.

Bernard Saillant

Le mairie sera fermée les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016



Téléphone : 04 75 48 82 33
Télécopie : 04 75 48 92 44
Email : mairie.eymeux@wanadoo.fr
www.eymeux.fr
Secrétariat ouvert :
lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 12h
samedi : 8h45 à 11h30
Permanence du maire le samedi matin sur rendez-vous

Dans ce numéro
Actualités
Extraits conseils municipaux
Informations communales
Manifestations-Associations
Bulletins édités en 400 exemplaires par la mairie